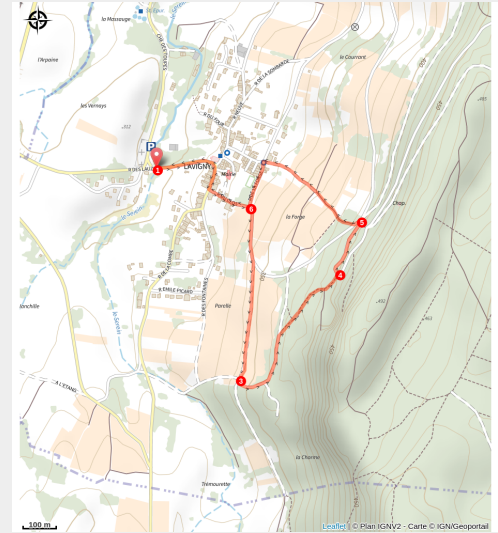


Balade à Lavigny

Bresse Haute-Seille - Lavigny



Vignes à Lavigny (©Jérôme Genée/Jura Tourisme)



Un peu hors du temps, cette balade très bucolique vous emmène du village vigneron de Lavigny, jusqu'au sentier de Ravailac, du nom du régicide d'Henri IV, sur les premiers contreforts du Massif du Jura. Vous cheminerez au travers de rues et demeures chargées d'histoire mais aussi dans de paisibles paysages viticoles.

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 1 h

Longueur : 2.6 km

Dénivelé positif : 104 m

Difficulté : Facile


Type : Boucle

Thèmes : Géologie, Oenologique

Itinéraire

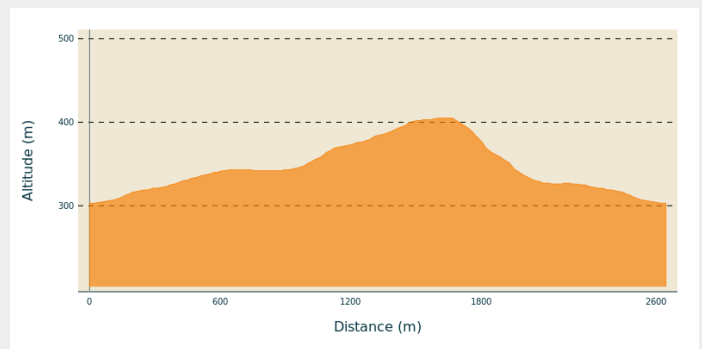
Départ : Lavigny

Arrivée : Lavigny

Balisage : — PR® (Promenades et Randonnées)  Sentier d'interprétation

Communes : 1. Lavigny

Profil altimétrique



Altitude min 303 m Altitude max 405 m

1. **Au poteau "Lavigny pressoir"**, à la sortie du parking, prendre à gauche direction "le Logis Neuf". Au croisement tournez à droite, puis tournez à gauche devant le château. Le Logis Neuf est une dépendance du Château de Lavigny, que vous allez contourner.
2. **Au poteau "Logis neuf"**, prenez à droite direction "**Parelle**". Sur la droite, longer les hauts murs de l'enceinte du château cachant un clos de vigne. Arrivez à hauteur de 3 magnifiques cèdres du Liban, emprunter tout droit le chemin blanc. Traverser le coteau viticole des Gravieres, exposé à l'ouest, dominé par les falaises de Lavigny et la statue de la vierge de la chapelle Notre Dame de La Salette. À droite, contempler le panorama avec au loin le Château du Pin.
3. **Au poteau "Carrières"**, monter à travers bois en direction "**Les Pins**". Dans la forêt, au croisement, prenez le chemin montant sur votre droite.
4. **Au poteau "Les Pins"**, où se trouve l'entrée du site d'escalade, possibilité d'accéder à Notre Dame de La Salette en suivant la direction "**Croix de Gibou**" (facultatif). De retour au poteau, prendre la direction "**Lavigny pressoir**". Descendez la route pour rejoindre le poteau « **Les Plantées** ».
5. Au croisement vous trouverez le **poteau "Les Plantées"**, redescendez en direction de "le Logis Neuf". Prenez la route sur votre gauche en épingle, la descente se fait sur un chemin dans les bois, dont le début est matérialisé par une balustrade champêtre. Ce chemin vous amènera au-dessus de Lavigny pour une belle vue panoramique permettant d'apercevoir, au loin sur la droite, le Château d'Arlay. Sur la gauche, le beau lieu-dit viticole des Plantées. Descendez à travers les vignes vers le village, prenez à gauche rue de la Forge, en contrebas des vignes du même nom.
6. **Au poteau "Logis neuf"**, suivre la direction "**Lavigny Pressoir**" pour revenir au départ.

Un vignoble à deux étages

A Lavigny, les vignes couvrent de façon quasi continue le coteau qui domine le village, au pied de falaises calcaires boisées. Exposé ouest, donc au soleil de l'après-midi, le coteau peut se résumer ainsi : les graviers en haut, les marnes à la base.

- Le versant haut et pentu est constitué d'éboulis calcaires du plateau de Rosnay donnant des sols de graviers rougeâtres assez profonds.

- *Le versant bas moins pentu est assis sur des marnes noires ou irisées plus anciennes.*

Les graviers rouges (ou groize)

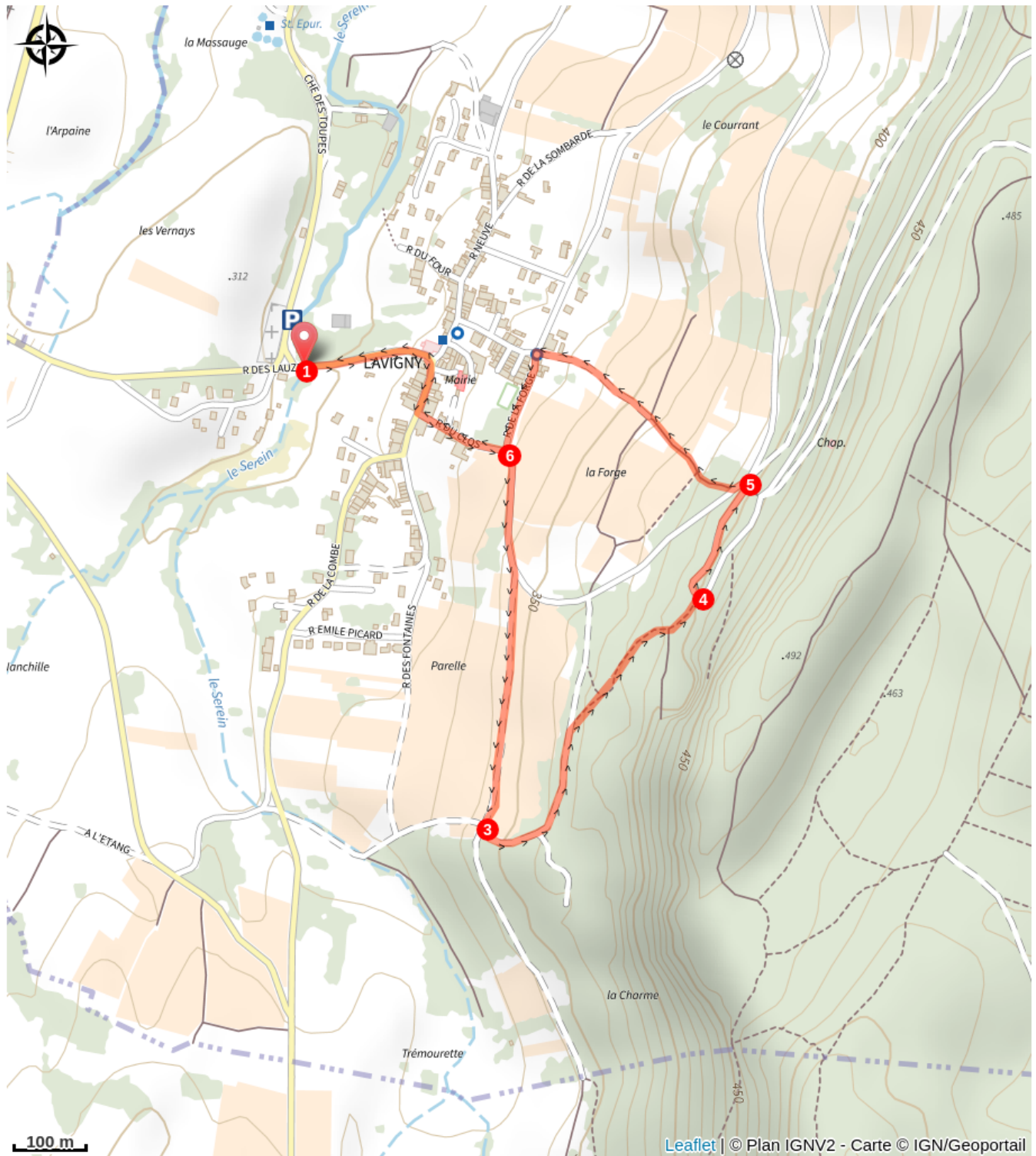
L'originalité de ce vignoble réside en une couche épaisse de graviers situé en haut de pente. Les falaises, en forme de colonnes, sont constituées d'un calcaire dur mais très gélif. En s'infiltrant puis en gelant, l'eau fracture la roche en petits morceaux. Ces graviers ont dévalé la pente sous forme de coulées pour former aujourd'hui un sol d'éboulis aéré et favorable à la culture de la vigne. Cette couche épaisse dénommée « la groize » fait l'originalité du vignoble de Lavigny.

SAINT-VERNIER

Saint Vernier est le Saint-Patron des vigneron jurassiens, censé les protéger des aléas climatiques et leur assurer de bonnes récoltes. A l'époque, le Saint faisait aussi office d'antigel : « Si le 19 avril, on lui parle respectueusement, des vignes, saint Vernier, la gelée écartera. Aussi de sa serpette gaiement vendangera ».

Si on n'obtenait pas satisfaction, le saint pouvait être ridiculisé en lui enlevant son chapeau, ou en le tournant face contre un mur ou en l'immergeant dans l'eau glacée...

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques



Balade entre les vignes

Pour votre sécurité et une bonne cohabitation avec les vignerons, soyez vigilants aux abords des vignes (circulation d'engins, traitements...), laissez les lieux propres, restez sur les sentiers balisés et n'entrez pas dans les parcelles de vignes, si vous n'y êtes pas autorisé.



Sentier d'interprétation

Les sentiers d'interprétations ou sentiers de découverte, sont des parcours aménagés très facile, particulièrement indiqués pour les familles, et équipés de panneaux d'informations. Ces panneaux permettent aux usagers de comprendre les milieux qu'ils traversent avec des données historiques, scientifiques, géologiques, culturelles ou naturelles.



Recommandations

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de prendre de quoi vous ravitailler, de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces.

Dans le Jura, les randonnées empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...).

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun débris, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Lons-le-Saunier, prendre la direction de Voiteur via la D70. Avant le vernois, Prendre la D207/D209 en direction de Lavigny. Rejoindre le parking à l'entrée du village.

Parking conseillé

Parking situé avant d'entrer dans Lavigny

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB CORNICHES CALCAIRES - CÔTE DES BUIS

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr



FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de la Côte des Buis sur la commune de Lavigny.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

Lieux de renseignement

Office de Tourisme JurAbsolu
3 Place de la Mairie, 39210 VOITEUR

contact@jurabsolu.fr

Tel : 03 84 44 62 47

<https://www.jurabsolu.fr/>

